



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH



Syndicat National des Médecins, Chirurgiens,
Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des
Hôpitaux Publics



12 Mai 2023

« Discussions avec le Ministère : Alliance-Hôpital rejette deux décrets »

Lors de la réunion du Conseil Supérieur des Personnels Médicaux hospitaliers (CSPM) du 10 mai 2023, Alliance-Hôpital (SNAM-HP & CMH) a voté contre deux projets de décret :

- le projet de décret *relatif à la consultation par les établissements publics de santé des données issues de la déclaration à l'embauche prévue par l'article L. 1221-10 du code du travail.*
- le projet de décret *définissant les conditions d'exonération partielle ou totale de l'obligation de certification périodique pour les professionnels de santé en exercice, les conditions de détermination, de réalisation et de prise en compte des actions du programme minimal ainsi que les règles de computation pour y répondre au cours de la période de six ans.*

Alliance-hôpital (SNAM-HP & CMH) a voté contre le premier, établissant un contrôle accru de l'activité hospitalière des praticiens présenté par les directions, sans réelle concertation avec les CME et les facultés.

Alliance-hôpital (SNAM-HP & CMH) a voté contre l'usine à gaz que représente le décret sur la certification et demande, comme nous l'avons toujours fait dans l'intérêt de la Formation Médicale Continue :

- une certification opérationnelle pour **tous** les professionnels de santé ;
- une simplification et intégration, décidées par les praticiens eux-mêmes, des démarches de DPC et de certification ;
- un financement pérenne et individuel à hauteur des besoins et des enjeux ;
- un contenu adapté à l'exercice hospitalier.

Alliance-Hôpital (SNAM-HP & CMH) est votre syndicat, pour qu'ensemble, nous soyons encore plus forts.